



MON ACTU ENGAGÉE – n°50 – AVRIL 2020

Chaque mois, l'info essentielle pour les membres

Dans l'espoir que chacun et chacune d'entre vous se porte au mieux, nous vous proposons pour la deuxième fois consécutive une édition de Mon actu engagée dans une version confinée. Moyens limités mais pas de casse à déplorer du côté du secrétariat national : les équipes sont mobilisées à distance et restent disponibles par email ou téléphone. Vous trouverez dans ce numéro d'avril les informations essentielles de ce mois. De l'information, des actions et des retours d'expériences militantes à partager largement et qui viennent compléter les actualités que nous mettons à disposition régulièrement sur la page <https://www.amnesty.fr/confines-et-engages>

Vous êtes par ailleurs nombreux et nombreuses à vous questionner sur la prochaine AG à Pau. Le CA a pris la décision de la reporter aux 10 et 11 octobre. La souplesse reste de mise quant à l'élection de vos délégués et la tenue des assemblées de région qui n'ont pu avoir lieu avant le début du confinement.

Un dernier mot avant de vous laisser parcourir cette actu engagée : nous partageons avec vous une interview de notre présidente Cécile Coudriou. La lutte pour les droits humains ne s'arrête jamais, bonne lecture !
www.regards.fr/la-midinale/article/nous-sommes-inquiets-d-une-possible-derive-de-la-tracabilite-par-le-telephone

• **AGIR POUR CHANGER LE MONDE**

Covid-19 : nos actions en faveur de la protection des personnes réfugiées et migrantes



Depuis le début de la pandémie, nous recensons l'impact sur les personnes réfugiées et migrantes des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus. Nous portons une attention particulière au droit d'asile, au respect des droits aux frontières intérieures, à la protection des mineurs non accompagnés ou aux difficultés propres aux personnes vivant dans les campements. Dans un contexte qui évolue très vite, y compris du point de vue de la réponse des autorités, nous travaillons très régulièrement avec d'autres associations présentes sur le terrain. Ensemble, nous interpellons les autorités notamment au cours de réunions régulières dont nous avons obtenu la mise en place. A côté de ce travail peu visible, nous nous permettons de rendre public nos messages notamment lorsque nous constatons que les mesures de prise en charge tardent à se mettre en place ou ne répondent pas aux besoins identifiés. Cela a été notamment le cas sur la situation à Calais et à Grande Synthe la semaine dernière ou encore sur la protection des mineurs non accompagnés. D'autres initiatives sont aussi en cours de préparation. Nous continuons donc de suivre la situation en France et aussi à l'étranger. Nous appelons notamment les autorités grecques à protéger les réfugiés qui sont bloqués sur les îles en Grèce à cause notamment du covid-19. Vous aussi pouvez agir : <https://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/grece-protégeons-les-refugies-du-covid-19->

(photo © REUTERS/Jean-Paul Pélissier)



En Iran, demandons la liberté pour les prisonniers d'opinion



Les dispositions pour protéger les populations carcérales en Iran sont quasi inexistantes. Surpopulation, mauvaise ventilation, accès à l'eau limité, nourriture et nombre de lits insuffisant, de nombreuses prisons iraniennes présentent des conditions de détention qui sont bien loin de respecter les normes internationales. Parmi la population carcérale, des centaines de prisonniers sont enfermés à cause de leur engagement politique ou de leur travail pour la défense des droits humains. Nous vous proposons d'interpeller les

autorités iraniennes par mail pour exiger que les prisonniers d'opinion soient libérés et que les normes sanitaires soient respectées pour l'ensemble des prisonniers (photo © REUTERS/Amr Alfiky).

www.amnesty.fr/actions-mobilisation/covid-19-en-iran--liberte-pour-les-prisonniers-dopinion

Je slame, tu slames, nous slamons

En raison de la situation sanitaire actuelle, le calendrier du projet slam est fortement modifié. Le concert final où les onze jeunes sélectionnés devaient se produire sur la scène du festival Paris Hip Hop au mois de juin 2020 n'aura pas lieu, l'événement étant annulé. Nous avons pris la décision de reporter ce concert au printemps 2021. Les ateliers d'écriture qui n'ont pas encore eu lieu seront reportés entre la fin du confinement et décembre 2020 ; les villes concernées seront informées dès que de nouvelles dates seront arrêtées. En attendant, la plateforme en ligne www.slamupforyourrights.fr reste ouverte pendant le confinement ! N'hésitez pas à en faire la promotion sur vos réseaux et/ou à écrire vous-même un texte et le soumettre. Si vous avez envie de vous lancer ou de faire cette activité en famille en proposant à vos enfants d'écrire un texte sur les défenseurs des droits humains, n'hésitez pas à nous demander des ressources pour vous aider : chochard@amnesty.fr

LE TREMPLIN LE TREMPLIN

LE TREMPLIN LE TREMPLIN LE TREMPLIN
LE TREMPLIN LE TREMPLIN LE TREMPLIN

Du matériel pour les marches des fiertés...

Même si la date du 11 mai a été avancée, les incertitudes liées à la fin des mesures de confinement pèsent sur le calendrier de nombre de manifestations publiques. A date, soixante-quinze marches des fiertés dans le monde sont d'ores et déjà annulées dont celle d'Arras, ou reportées. Pour autant, la résistance s'organise et une « Global Pride » virtuelle via les réseaux sociaux est en préparation au secrétariat international. De même au secrétariat national, les équipes travaillent sur une proposition de matériel à télécharger sur notre site internet et sur un kit qui pourra être envoyé dès que les conditions le permettront.

... et pour les festivals d'été

Les festivals d'été démarrent un peu plus tard que les marches de fiertés mais les mêmes incertitudes président quant à leur tenue. D'ici juillet, les grands rassemblements sont annulés. Solidays, Hellfest et le Festival d'Avignon ont déclaré forfait. Afin, là aussi, de répondre à vos attentes, un kit allégé autour de la campagne « Silence, on arme ! » est élaboré avec une animation simple et ludique et du matériel d'action. Il sera disponible dès que possible. Plus d'information à venir en mai ou à l'adresse eteurquetil@amnesty.fr



- **INFO PLAIDOYER**

Crise sanitaire et crise démocratique : la Hongrie à la croisée des chemins

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 pose de nombreux défis à tous les Etats et appelle à un équilibre entre protection de la population et respect des libertés publiques. En Hongrie, le gouvernement du Premier ministre Viktor Orbán mène depuis plusieurs années une véritable entreprise de démantèlement de l'Etat de droit, et l'Union européenne n'a pas pour l'instant réussi à y mettre fin. La crise du Covid-19 a fourni au gouvernement hongrois l'occasion d'accélérer sa consolidation du pouvoir et l'élimination de toute voix critique. Lundi 30 mars, le parlement hongrois a en effet voté un projet de loi gouvernemental conférant des pouvoirs exceptionnels quasi-illimités à Viktor Orbán, sans supervision du Parlement et sans limite de durée, ainsi que deux articles limitant encore davantage la liberté d'expression et le travail libre des journalistes. En réponse aux alertes et aux demandes de soutien d'Amnesty Hongrie et du bureau d'Amnesty auprès des institutions européennes, la section française a rapidement enclenché un travail de plaidoyer auprès des décideurs français pour leur demander de réagir à ce coup de force très préoccupant. Nous avons écrit au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et à ses équipes, au Parlement et à l'Ambassadeur pour les droits de l'homme. Il est plus que jamais essentiel de continuer ce plaidoyer engagé il y a déjà trois ans en faveur du respect des valeurs fondamentales de l'Union européenne en son sein.

- **SE RENCONTRER ET DEBATTRE**

Se réunir virtuellement ?



En raison de la prolongation du confinement, vous ne serez pas en mesure de tenir vos habituelles réunions mensuelles physiquement. Mais peut-être voudrez-vous tenter de les organiser virtuellement ? Pour cela, plusieurs solutions de visioconférence en ligne existent. Le secrétariat national vous permet d'utiliser Zoom mais vous pouvez aussi vous tourner vers Framatalk, le service libre de droit développé par l'association Framasoft. Pour vous faire un avis général, nous partageons avec vous un article du journal Le Monde sur les solutions de visioconférence :

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/03/17/les-meilleurs-logiciels-de-visioconference-gratuits-pour-communiquer-depuis-la-maison_6033387_4408996.html

Ciné club avec les films soutenus en ligne



Une chose que l'on peut faire à distance, c'est regarder un film puis partager ses impressions sur celui-ci. Nous avons sélectionné seize films sur les droits humains à voir pendant le confinement. Tous ont été soutenus par Amnesty International. L'un d'entre eux est disponible gratuitement. Pour les autres, il vous faudra dépenser quelques euros pour accéder au visionnage et participer au soutien de la création cinématographique. Une fois le film vu, pourquoi ne pas partager vos impressions par mail ou téléphone avec

les autres membres de votre structure locale et ainsi animer une sorte de ciné-club. Cela peut aussi être l'occasion de choisir des films en vue d'organiser des projections-débats dans votre cinéma de quartier quand celui-ci pourra ouvrir à nouveau : www.amnesty.fr/comme-au-cinema



- **ETRE VISIBLE (ET AUDIBLE)**

Nouvel épisode des reportages audio "Nos victoires"



Au mois de février, nous vous faisons découvrir le concept de la série de reportages radio « Nos victoires ». Chaque épisode – d’une durée d’environ cinq minutes – a pour objectif de montrer le lien entre les actions militantes menées sur le terrain et les victoires remportées par Amnesty. Après avoir consacré le premier épisode aux atteintes faites aux droits des femmes en Arabie saoudite, nous avons choisi de mettre en lumière l’impact des mobilisations autour des marches des fiertés. Nous vous souhaitons une bonne écoute et n’hésitez évidemment pas à diffuser ces programmes notamment auprès de vos radios locales : <https://www.amnesty.fr/nos-spots-radio>

Les « Tutos d’Amnesty » toujours d’actualité



L’été dernier, nous avons diffusé sur notre chaîne YouTube une série de trois vidéos de quatre à cinq minutes pour expliquer comment commencer à militer avec Amnesty. Présentées par Estelle, militante d’Amnesty à Paris, ces vidéos donnent des pistes à celles et ceux qui voudraient s’engager localement avec nous et répondent à des questions clés comme « A quoi servent les pétitions ? ». N’hésitez donc pas à les partager sur vos réseaux sociaux.

https://www.youtube.com/watch?v=xxVdqRxWaGc&list=PLxh2GCPGuglXa6SxB91bo6r5qWimW_XL-

- **PARTAGER**

Des nouvelles du secrétariat international

Au sein du Secrétariat international, comme dans tout le mouvement, les équipes restent solidaires, mobilisées et ont redoublé d’efforts pour s’adapter et être innovants face à cette situation. Un groupe de travail « Covid-19 et droits humains » a été mis en place pour suivre la situation avec l’ensemble des sections, adapter et poursuivre la mission sociale d’Amnesty International afin de protéger dans ce contexte les personnes les plus vulnérables, et s’assurer que les mesures prises par les gouvernements pour enrayer cette pandémie ne se fasse pas au détriment des droits humains. Tous touchés par cette crise d’ampleur mondiale, nous ne sommes pas égaux face à elle et il apparaît plus que jamais urgent de garantir et renforcer le respect de nos droits les plus fondamentaux, celui à la santé apparaissant désormais à tous comme la condition de notre liberté. Depuis chez nous, distants mais unis, poursuivons notre combat, pour que le monde que nous questionnons et celui qui se redessine soit plus juste et solidaire.

Messageries amnestyfrance.fr

L’été dernier, en application d’une décision prise lors de l’AG 2017, nous vous proposons d’ouvrir une adresse de messagerie en ligne, simple et gratuite, au nom d’Amnesty (Office 365, une solution Microsoft). Plus de 140 structures locales ont depuis fait cette demande. Il est temps pour le secrétariat national de dresser un premier bilan de votre utilisation de cet outil. Un très court questionnaire va donc être envoyé d’ici début mai aux structures utilisatrices. Un grand merci par avance pour vos réponses. Et pour celles et ceux qui seraient tentés par l’aventure toutes les informations se trouvent ici : www.amnesty.fr/messagerie-electronique-sur-amnestyfrance



- **SE FORMER**

- > « Techniques d'approche du public » de mars : report aux 13 et 14 juin (sous réserve du contexte sanitaire)
- > « Faire face aux propos toxiques » d'avril : report aux 12 et 13 septembre
- > « Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains » d'avril : report aux 17 et 18 octobre
- > « Procédure d'asile - Niveau 1 » de mai : annulation sans date de report pour le moment

Profitons de la prolongation du confinement pour nous former et revenir ainsi encore plus fort dans la défense des droits humains. Sur notre plateforme en ligne (<https://amnesty.dokeos.net/>), vous pouvez vous former à votre rythme et gratuitement sur les sujets suivants :

- Amnesty International vous donne le pouvoir d'agir
- Quelques outils pour militer
- Agir contre les discours toxiques en ligne
- Entreprises et violations des droits humains
- Abolition de la peine de mort

Vous pouvez aussi accéder à notre centre de ressources qui comprend des livrets d'auto-formation, des documents sur l'engagement militant et des contre-argumentaires thématiques. Contact : formation@amnesty.fr

BREVES

La Chronique syndicale toujours disponible à la commande (suite)

Les commandes (illimitées et gratuites) sont toujours les bienvenues à l'adresse comsyndicats@amnesty.fr. Les circonstances imposent néanmoins deux adaptations : les envois ne pourront se faire qu'à partir du 11 mai et, selon la durée du confinement, ces envois se feront peut-être sous format électronique.

Incollables sur les ventes d'armes de la France ? Testez vos connaissances !

« Qui sont les principaux exportateurs d'armes dans le monde ? », « Combien d'emplois l'industrie de l'armement représente ? », « Qui décide ? ». Profitez du confinement pour tester vos connaissances en matière de ventes d'armes ainsi que celles de vos proches. Nous vous proposons un quiz rapide d'une dizaine de questions à choix multiples. À vous de jouer : https://kahoot.it/challenge/08269767?challenge-id=0f3153a9-ad37-47e9-b398-a5042b077ed9_1587041139791

Réouverture de la boutique Amnesty

Vous pouvez de nouveau passer vos commandes solidaires sur le site <https://boutique-solidaire.com/amnesty/>. Les commandes sont traitées dans des conditions sanitaires renforcées.

Festival "Ma déclaration", un an après

Il y a un peu plus d'un an, nous célébrions les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. A cette occasion, nous avons organisé le festival de courts-métrages de 70 secondes « Ma déclaration ». Nous vous proposons de (re)visionner les finalistes et lauréats de ce festival :

<https://www.amnesty.fr/actualites/a-l-occasion-des-70-ans-de-la-declaration-universelle>

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr